

ROBERTO J. PAYRO  
**LA MER D'EAU DOUCE**

**X**  
**AU TRAVAIL !**

Ni Enrique le Portugais ni l'ambitieux Paquillo, n'avaient réussi à se faire enrôler à bord d'un des trois navires qui, au bout de quelques jours, étaient prêts, après avoir rempli toutes les formalités que la Casa de Contratación exigeait et avoir complété leur équipage. Il n'y avait plus qu'à relancer la caravelle aux voiles carrées, menée au radoub, désormais carénée, calfatée et prête à naviguer.

Contre l'avis de Solís, qui souleva de fort sérieuses objections, *messieurs les officiers* de la Casa de Contratación avaient ordonné que l'on embarquât les vivres du navire avant de le remettre à flot. Don Pedro de Isásaga et ses comparses, ne pouvant empêcher que le marin n'arrive à ses fins, tentaient de le contrecarrer de toutes les façons possibles sans provoquer ouvertement la colère du Roi, et Solís invoqua en vain que l'on exposait sans nécessité le navire à un très grave danger en le chargeant au sec.

- *N'êtes-vous pas pressés ? Eh bien, vous gagnez du temps, que diable !* — lui

répliquait le minuscule et tortueux officier, forcé par ses fonctions à traiter avec le pilote, mais il le faisait à contrecœur.

- *Agir dans la précipitation n'est pas conciliable avec agir bien* – disait le marin –. *Je préférerais prendre du retard mais opter pour la sécurité ...*

On était le 15 septembre (**N.d.T.** : 1515) et Solís comptait lever l'ancre au début d'octobre afin de se trouver dans l'autre hémisphère en plein printemps austral.

Ce matin-là, tout était disposé afin de relancer le navire : les rainures enduites de suif et de savon ; les mulettes en place ; les câbles prêts à réguler la glissade lors du lancement. Les curieux fourmillaient, gênant la manoeuvre, malgré les cris et les jurons du quartier-maître Diego García, et les fortes poussées et les coups de têtes de ses hommes. Le moment venu, d'une voix de stentor, celui de Moguer ordonna de couper les amarres à coups de hache : le bateau sembla hésiter avant de se mettre en mouvement et il commença à glisser lentement, accélérant sa marche pendant qu'un cordage régulateur ne lui opposait qu'une résistance passagère. Bouches bées, les gens gardaient le silence, les curieux observaient, en proie à la légère émotion inhérente à ces actes, sachant que, quoi qu'il se passât, il n'était plus possible d'intervenir. Tout allait bien : le bateau glissait, les pièces latérales fumaient légèrement,

les étais craquaient avant de tomber. La poupe ronde entraît déjà dans le fleuve lorsqu'un brusque balancement se produisit : le navire entra d'un coup dans l'eau, la faisant gicler comme une vague qui se brise sur un escarpement rocheux, oscilla violemment et se renversa, en même temps qu'un cri s'échappait de toutes les bouches ... Avec un fracas sourd, l'eau se précipita à torrents par toutes les ouvertures, inonda la coque et le navire coula à pic en un clin d'oeil. La caravelle, chargée au sec malgré les protestations de Solís, venait de sombrer par la faute de "*ces messieurs*" de Séville ... (N.d.T. : 15 septembre 1515 ; TORIBIO MEDINA, pp. CCXLV-CCXLVI)

Le marin semblait désespéré et furieux, et Francisco de Torres essayait inutilement de le calmer. S'étaient joints à eux les deux autres pilotes de l'expédition, Juan de Lisboa (N.d.T. : TORIBIO MEDINA, p. CCCXXXVIII), qui devait commander la caravelle perdue, et Rodrigo Alvarez de Cartaya (N.d.T. : TORIBIO MEDINA, ibidem), second à bord de la caravelle *portugaise* (N.d.T. : *équipée d'une voile latine à chacun des deux mâts*), dont le capitaine était Solís. García tentait de lui expliquer la cause du désastre.

- *Par Saint-Diego, c'est la faute de ces mêle-tout de la Casa qui fouinent partout ! Mais ils ont pris soin de ne pas ordonner eux-mêmes l'arrimage ... Ainsi, à la suite d'une défaillance dans les ligatures parce que cela balançait, la*

*charge tout entière est passée à tribord et le bateau au diable ! ... Maudits soient les gens qui vont où on ne les appelle pas et qui se trouvent où l'on n'a pas besoin d'eux !*

Le quartier-maître courait du groupe des pilotes à la rive du fleuve, où s'entassait une foule toujours plus dense ; Solís le suivit, ne parvenant à dissimuler sa fureur qu'à grand-peine. Il avait bien vu que la catastrophe était irréparable : le navire ne pourrait pas être remis à flots et, avec lui, ils perdaient tous leurs vivres. Au-delà du grand préjudice matériel, au-delà de la satisfaction secrète de ses ennemis, le marin considérait l'accident comme étant un présage funeste pour son expédition. Et ce fut l'avis de beaucoup.

García donnait des ordres à ses hommes afin qu'ils tentent de sauver quelque chose de ce qui était à bord et de ce qui, emporté par les eaux, flottait sur le Guadalquivir, à la merci du courant. Aux marins s'unirent volontairement le Portugais Montes et Paquillo, mus par la même idée de se rendre utiles. Montes, embarqué sur un canot, pêchait à l'aide d'une gaffe tout ce qui passait à sa portée et le garçonnet, nageur remarquable et plongeur-né, pénétrait dans le navire submergé, ne revenant à la surface, en soufflant comme un phoque, qu'en ramenant l'un ou l'autre objet. Mais ils n'étaient pas les seuls volontaires. D'autres hommes de bonne volonté se détachaient pour participer au sauvetage de la masse de gens

vociférants, qui augmentait sur la *marina* à chaque moment, tourbillonnant comme en proie à une agitation extrême ; mais, en sortant de l'eau, ils prenaient l'habitude de s'égarer et, au lieu de déposer ce qu'ils avaient récupéré sur la pile, qui se formait sur la rive, ils prenaient distraitemment le chemin de la ville, heureux de cette pêche miraculeuse sur le fleuve turbulent.

Paquillo, lors d'une de ses plongées, atteignit la cabine du capitaine du vaisseau, située dans le château de poupe enhuché, encore partiellement à fleur d'eau, et en tâtonnant à l'aveuglette il put s'emparer du coffret destiné à contenir les documents du bord et d'autres objets. Il réapparut triomphant, nagea vers la *marina*, mit pied à terre et courut déposer son trésor, criant de fierté. Ce coup d'éclat fut déterminant pour sa fortune. Le coffret était vide mais sa prouesse n'en était pas moins méritoire. C'est ce qu'estima le quartier-maître, en le voyant apparaître, tel un Triton d'airain, toutes ses guenilles dégoulinant d'eau.

- *Pardieu, c'est le petit gitan de l'autre jour !* – murmura García. Puis il s'adressa au garçonnet – : *Viens me trouver plus tard, gamin. Peut-être y aura-t-il à bord quelque chose pour toi.*

En faisant mine de porter la main à son béret que le fleuve avait emporté comme trophée, le garçonnet s'égratigna la tête et, simultanément, le mollet dénudé du pied droit avec le pied gauche

déchaussé. Mais il ne dit rien. En augmentant d'un cran, son audace habituelle s'était muée en timidité et, pivotant comme une toupie sur le pied droit, il se lança dans une course vers la rive.

Après avoir pris les rares mesures que permettait un revers aussi complet, Solís, s'écartant du tumulte de la plage, était allé rendre compte de l'événement aux officiers royaux, pour se retirer ensuite à bord de la caravelle *portugaise* et écrire au Roi, délimitant les responsabilités.

A la Casa de Contratación, on savait évidemment déjà ce qui s'était produit. Pour le peu qu'il avait entendu de la bouche d'Isásaga et par une confidence du répartiteur López de Recalde, le marin comprit que les officiers allaient s'empressement de le taxer d'impéritie, de faire peser sur lui le poids de leur malveillance, de l'accuser une fois de plus d'être un "*homme léger et inconstant*", à qui il ne fallait rien confier d'important.

- *Que comptez-vous faire ?* – lui avait demandé López de Recalde.
- *Lever l'ancre avec les deux caravelles restantes, comme si rien ne s'était passé* – répondit Solís. – *Ces messieurs, par la faute, intentionnelle ou pas, de qui le voyage ne se ferait pas, en retireraient une trop grande satisfaction. Je ferais ce voyage à pied, si les bateaux me faisaient défaut !*
- *Attendez la décision de Son Altesse* – conseilla le répartiteur.

- *Oui, mais pas sans lui dire ce que, moi aussi, j'ai sur le coeur ! – s'exclama le marin.*

Arrivé à bord, Solís, s'enfermant dans sa cabine, se mit à écrire fébrilement au Roi. De temps en temps, il s'interrompait pour lancer une interjection, tant il continuait à être en colère. Après avoir relu la missive, se rassérénant un peu, il atténua tout ce qui, étant trop violent, aurait pu être considéré comme un manque de respect à l'égard du souverain, et il la recopia au net. En prenant plus de libertés, il écrivit également à l'évêque de Palencia (**N.d.T.** : don Juan Rodríguez de Fonseca) et à Lope Conchillos, ferma et scella les lettres, en fit une liasse, et appela :

- *Hé, Rodrigo !*

Le domestique apparut, comme s'il jaillissait du sol :

- *En quoi puis-je être utile à votre seigneurie ?*
- *Tu vas devoir passer une journée à cheval.*

La grimace de Rodrigo l'aurait encore enlaidi, si cela avait été possible.

- *Il faut porter ces plis à Almazán, de toute urgence, en crevant des chevaux. Voici de l'argent. Prêt ?*
- *Seigneur ! Il y a plus de cent lieues ! ...*

Solís le regarda et sourit. Il savait comment mener son homme de confiance.

- *C'est bon – dit-il –. Cherche un homme sûr qui ira à ta place, car il s'agit d'une mission d'importance.*

- *Oh non, seigneur ! C'est moi qui irai ! – s'exclama Rodrigo, affligé.*
- *Avant une demi-heure, il faudrait galoper sur ces routes, en se plaignant et en jurant, mais sans s'arrêter plus que nécessaire.*

Dans sa lettre à Don Ferdinand, Solís se déchargeait de toute responsabilité dans la catastrophe, provoquée par les officiers qui n'avaient pas écouté ses objections et prévisions, et il disait n'attendre que l'autorisation de Son Altesse pour lever l'ancre avec les deux navires restants, même si cela risquait de présenter des dangers. Il demandait à Fonseca et Conchillos de faire pression sur le Roi afin que ce dernier lui procure un navire de plus, dans la mesure du possible, et, avec eux, il donnait libre cours à sa colère et à son indignation à l'encontre des « *messieurs de Séville* ». Il n'y avait plus qu'à attendre patiemment la décision du monarque.

Et de la patience, il en fallut car les jours s'écoulaient lentement sans autre distraction que les monotones conversations avec les pilotes, toujours sur le même sujet. Une complication le sortit heureusement de son apathie : le chargé de factorerie et le notaire, qui devaient accompagner l'expédition afin d'en contrôler les actes (**N.d.T.** : TORIBIO MEDINA, pp. CCXXXII- + 133- + 142-143 ; 24 novembre 1514 + 6 août 1515), et sur les bonnes intentions de qui il comptait, effrayés par le naufrage de la caravelle, faisaient

marche arrière et demandaient qu'on les remplaçât. Des gens de terre, qui n'avaient vu des bateaux que depuis la *marina*. La catastrophe leur avait fait prendre conscience des dangers de la navigation plus efficacement que tous les effrayants récits qu'ils avaient entendus. Ils imaginaient déjà qu'une voile du navire s'abattait sur eux et que la mer les engloutissait en un seul coup. Don Pedro de Alarcón, le répartiteur et notaire, homme de bureau, amaigri et pâli en raison de ses tâches qui l'obligeaient à rester enfermé, taciturne et sec, bien qu'il n'eût pas mauvais caractère, détestait les déménagements en général, et il n'avait accepté celui de ce voyage que par la tentation d'un salaire accru, le double dans le tiers des bénéfices qu'il fallait se répartir, ainsi que la perspective d'une amélioration lors du retour. Le chargé de factorerie (**N.d.T.** : ou **veedor**, mot portugais ; TORIBIO MEDINA, p. 168) don Francisco Marquina, homme beaucoup plus actif, même s'il était gros et rubicond, au contraire, était jovial et communicatif, aimant nouer la conversation ; il rêvait d'aventures, qu'il n'avait pas connues jusqu'alors, et c'était pour lui un avantage supplémentaire aux raisons matérielles qui motivaient son collègue. Le naufrage de la caravelle fit donc sur tous deux l'effet d'une douche froide ; leur enthousiasme, avait déjà baissé d'un cran à la suite d'une visite qu'ils avaient faite à la caravelle *portugaise* où, à l'étroit,

ils allaient manquer de commodités : si Alarcón fit la grimace, les cheveux de Marquina se dressèrent sur sa tête. Ils allaient faire le voyage presque serrés comme des sardines. Et à cela s'ajoutait à présent la perspective ingrate du possible, voire de l'inévitable naufrage ... La meilleure chose à faire serait de renoncer ...

Cela ne faisait pas les affaires de Solís, qui avait compté sur la bonne volonté et l'amitié des deux fonctionnaires. Un ennemi ou quelqu'un d'indifférent, ayant les mêmes attributions, pouvait lui nuire considérablement et paralyser ou, pour le moins, entraver son action dans nombre de cas : le répartiteur devait tenir les comptes et prendre note de tout ce qui touchait aux gens à bord et aux choses appartenant au Roi, sans excepter toutes les babioles que l'on emportait pour le troc ; il devait comptabiliser les paiements et les avances que l'on consentirait dans les ports et sur la terre des *Indes*, les *prises* que l'on ferait sur mer et sur terre, et veiller à ce que tout fût remis au chargé de factorerie ; il pouvait et devait empêcher que Solís et ses hommes négocient avec les Indiens, lui demander aussi souvent que souhaitable de passer en revue l'équipage, veiller à ce que, même lors de la navigation, le capitaine général s'entienne strictement au contrat. Le répartiteur et notaire apparaissait donc comme étant un autre chef de l'expédition, ayant plus de pouvoir que le chef visible, s'il lui en prenait l'envie ... Le chargé

de factorerie, son complément et successeur sans titre, pouvait, au cas où l'autre abusait, être son complice ou son frein.

Comment Solís parvint-il à éviter qu'Alarcón et Marquina le missent dans la situation extrêmement grave où on les aurait remplacés ? Simplement en faisant miroiter devant leurs yeux à tous deux la faveur du monarque, les nombreuses récompenses, l'avancement assuré, et en leur démontrant que, s'ils ne faisaient pas plaisir au maître, ils auraient droit à la colère de ce dernier, il se détournerait d'eux, les abandonnerait, ce qui équivaldrait, ni plus ni moins, qu'à la misère pour leurs vieux jours. La crainte du Roi fut plus forte (**N.d.T.** : cf. J.-M. PARDESSUS) que la peur de la mer et Solís put se dire que Vasconcelos aurait dû prendre auprès de lui des leçons de diplomatie.

Cette lutte, dont il sortit vainqueur, raccourcit les jours d'attente, jusqu'au moment où Rodrigo Rodríguez (**N.d.T.** : **Antonio** Rodríguez ; TORIBIO MEDINA, p. 169), les os en compote et les yeux presque complètement révulsés, revint en apportant la réponse du Roi. Don Ferdinand y disait à Solís de ne pas s'affliger du malheur survenu mais de ne pas non plus partir avant d'avoir à nouveau sa flottille au complet. Il allait prendre toutes les mesures nécessaires afin que ce fût le cas dans les plus brefs délais. (**N.d.T.** : 24 septembre 1515 ; TORIBIO MEDINA, pp. 160-161)

Le Roi voulait-il le tranquilliser avec de belles paroles trompeuses, en laissant ses ennemis triompher ? ... En lisant, par ailleurs ce que Lope Conchillos lui écrivait, il reprit un peu espoir. Mais ses doutes ne se dissipèrent complètement que, quelques jours plus tard, lorsqu'il apprit que don Ferdinand venait d'envoyer une ordonnance royale aux officiers de la Casa de Contratación en les plaçant quasi sous les ordres de son ami López de Recalde : il leur ordonnait, en effet de suivre au pied de la lettre toutes les indications du répartiteur afin que la flottille de Solís fût complétée et prête à partir sans retard. Quant au pilote, il insistait pour qu'il fût "*très bien servi (...), avec le plus grand soin possible*" pour son voyage. (N.d.T. : "*meilleur soin que l'on pouvait*", 24 septembre 1515 ; TORIBIO MEDINA, pp. CCXLVII + 158-159)

Solís convoqua Francisco de Torres et s'enferma avec lui dans sa cabine.

- *Essaie de savoir, sans que personne ne s'en aperçoive – lui dit-il –, dans quel état se trouve la caravelle qui, depuis notre arrivée, est démâtée dans le port. Tu sais de laquelle je veux parler ?*
- *Il n'y en a qu'une et je suis déjà au courant de tout – répondit le pilote –. Dès le premier moment, j'ai pensé à elle.*
- *Eh bien ?*
- *Pour le moment, non seulement on ne la*

*bouge pas mais il n'y a aucun signe que l'on veuille la bouger avant longtemps, à moins que ... Bref : elle est en très bon état, quasi prête à naviguer.*

- *Crois-tu qu'il est possible de l'affréter ou de l'acheter ?*
- *Fort possible. Ses propriétaires n'ont ni fret ni armateurs. Ils sont forcés de la laisser dormir... Etant donné que la Casa de Contratación multiplie les empêchements pour les voyages, ils courent le risque qu'elle pourrisse ...*
- *Sais-tu combien ils en veulent ?*
- *Je peux le vérifier.*
- *Oui, fais cela, mais sans te porter garant. Et assure-toi bien que son état est comme tu le dis.*

Il ne manquait effectivement à la caravelle que les éléments que l'on n'embarque qu'à la fin. La Casa de Contratación intervint en avançant à Solís les sommes nécessaires et les propriétaires, contents de vendre un bateau qui ne leur occasionnait que des frais, ne se montrèrent pas exigeants. L'acquisition de la caravelle coûta septante-cinq mille maravédis (**N.d.T.** : 2 octobre 1515 ; TORIBIO MEDINA, p. 169), que la Casa de Contratación prêta au pilote, sur ordre du Roi. Et on commença à la préparer rapidement, sous l'inspection passionnée mais, malheureusement, officieuse de Paquillo, qui ne quittait pas une minute la *marina*.

Il avait inutilement rôdé jusqu'alors autour de Diego García, qui l'intimidait toujours davantage contrairement à tout ce l'on aurait pu attendre et qui, malgré sa vague promesse, semblait l'avoir oublié ; et sur ce chemin de croix de postulant silencieux et timide, il était parfois accompagné par le Portugais Enrique Montes, affligé par la longue absence de son présumé protecteur, Rodrigo au visage ingrat. Le gamin errait affamé et quasi nu parce qu'il ne trouvait plus le temps de parcourir les places à l'heure du marché afin de se procurer de quoi s'alimenter – ne fût-ce qu'une tranche de fromage, un morceau de poisson, une croûte de pain, un chou négligé par la marchande des quatre saisons –, ni le temps de courir à Santa Clara lorsque l'on distribuait le brouet.

On faisait déjà les derniers préparatifs sur le navire lorsque, un matin, Paquillo trouva le courage du désespoir et se précipita vers le quartier-maître qui arrivait.

- *Monsieur ! ... Monsieur !* – s'exclama-t-il, en portant la main à sa tête, comme s'il portait encore le béret de jadis.

Mais tout qu'il pensait dire ne parvint pas à franchir le seuil de ses lèvres.

- *Que veux-tu, même ?* – demanda García, de mauvaise humeur.

- *Eh bien ... je ... comme votre seigneurie m'avait promis ...*

- *Par Saint-Diego, accouche !*

- ... que je pourrais embarquer ! – s'exclama Paquillo avec effort, mais d'un air décidé et, dans ce cri, il exprimait toute son âme.
- *Ah, oui ! Cela me revient ... Tu es le petit qui nage comme un poisson et plonge comme un dauphin ... Reviens me voir plus tard car, maintenant, je suis pressé.*
- *Vous avez dit la même chose, votre grâce, – pardonnez-moi de vous le rappeler –, l'après-midi du naufrage ... et ... jusqu'à maintenant ...*

Sa bonne étoile voulut que, à ce moment, Rodrigo Rodríguez approchât.

- *Holà, amiral !* – s'exclama le domestique de Solís – *L'idée de devenir marin ne t'est toujours pas sortie de la tête ?*
- *Et elle ne m'en sortira pas !* – répliqua le garçon.
- *Eh bien, si le quartier-maître marquait son accord, moi je t'apprendrais le métier.*
- *Si c'est sans solde ...* – dit García.
- *Cela va de soi ! Je serais prêt à payer* – affirma le gamin.
- *Eh bien, si Rodrigo te prend sous sa protection et que tu le veux tellement, il n'y a plus à discuter. Embarque. Tu seras mousse sur la caravelle portugaise.*

Le garçonnet lança un cri de victoire et disparut dans un nuage de poussière, prenant ses jambes à son cou, en direction du navire en question.

- *Où va-t-il ?* – demanda le quartier-maître.
- *Il est très intelligent* – répondit le bigleux –. *Il doit déjà savoir ce qu'il faut faire ... Il n'y a pas de risque qu'il déserte.*

Ainsi il ne s'écoula pas longtemps avant que le nouveau mousse revienne en compagnie d'Enrique Montes à l'endroit où était resté Rodrigo. Il était allé signaler au Portugais que le bras droit de Solís était dans son jour où il distribuait des faveurs. Et Montes fut également enrôlé parce que, lors du naufrage de la caravelle, quelques hommes étaient partis pour ne pas revenir et qu'il fallait un gabier. Etant recommandé par Rodrigo, le quartier-maître le prit sans difficulté.

Le domestique se chargea de les présenter au cambusier, Martín García, qui gérait le rôle de l'équipage. En montant à bord, il disait au garçon :

- *A présent, on va voir, gamin, si tu as l'oeil et le pied marins ... pour laver la vaisselle.*
- *Comment t'appelles-tu, question de mettre ton nom sur la liste ?* – lui demanda le cambusier.
- *Francisco.*
- *Francisco. Mais quoi de plus ?*
- *Francisco tout court ; je n'ai pas de nom de famille.*
- *Des Franciscos, il y en a plein à bord* – fit remarquer Martín García –. *On dirait que tous les chrétiens se prénomment Francisco.*
- *Mentionne-le comme étant Francisco del Puerto* – intervint Rodrigo –. *C'est à Puerto*

*Real de Cadix que l'on a fait l'heureuse découverte de ce gaillard, et c'est un nom qui convient à un grand navigateur ... même s'il est encore un navigateur en herbe.*

- *Eh bien, c'est écrit. Tu es désormais Francisco del Puerto, gamin. Donc, tu le sais - conclut le cambusier.*

Tout était, enfin, prêt pour le départ, et les compas de relèvement, sortis de leurs habitacles, les arballestrilles ou bâtons de Jacob à l'aide desquels on mesure les angles, et les mystérieux astrolabes qui, avec leurs cercles cabalistiques, révèlent longitudes et latitudes à qui sait les lire, furent apportés à la Casa de Contratación afin que ses pilotes les étalonnent et vérifient leur exactitude. Il ne manquait plus que l'ordre de lever l'ancre et de lâcher les amarres.

Et, un beau matin, après avoir assisté avec dévotion à une messe dans la Cathédrale, tout le



monde regagna le bord, une heure après le lever du soleil, s'attelant à la manoeuvre. La *marina* fourmillait de curieux qui suivaient avec un extraordinaire intérêt tous les mouvements de l'équipage, des marins qui montaient et descendaient des haubans, d'autres qui criaient en faisant tourner le cabestan \*, d'autres qui enroulaient les cordages ou couraient sur le pont dans l'apparente confusion et le vacarme du moment où on levait l'ancre. Les cris, les exclamations, les commentaires criards d'hommes et de femmes qui s'attroupaient à terre sans rester une seconde tranquilles, parvenaient jusqu'aux navires comme le bourdonnement d'une ruche irritée, et les couleurs vives des vêtements, rehaussées par le soleil naissant qui les illuminait obliquement, s'harmonisaient de telle façon à cette rumeur qu'hommes et choses semblaient en fête pour augurer un bon voyage aux marins.

Quelques notables s'étaient rendus à bord pour prendre congé de Solís ; parmi les officiers de la Casa de Contratación, seul Matienzo et Recalde, ses amis et défenseurs, avaient voulu assister au commencement de son triomphe, et c'est avec émotion qu'ils l'embrassèrent. Mais les navires étaient en partance, les voiles frémissaient d'impatience de claquer au vent et les canots des visiteurs se balançaient à l'ombre de la coque des navires. Ceux qui devaient rester à terre dirent au revoir pour la dixième et

dernière fois et ils descendirent dans leurs petites embarcations. Un coup de timon fit que les voiles prennent le vent et, l'une après l'autre, majestueusement et lentement, les trois caravelles gagnèrent l'aval, suivies sur les deux



rives du Guadalquivir par les curieux, qui ne voulaient pas les perdre de vue et les accompagnaient, agitant bonnets et mouchoirs et déchirant l'air de leurs vivats.

Rodrigo Rodríguez, qui n'avait rien à faire à bord, sauf servir son maître, au demeurant peu exigeant, était appuyé au bastingage et regardait la foule s'éloignant et diminuant, ainsi que le paysage fugitif, nimbé de jaune par le soleil. A côté de lui, paré de vêtements neufs trop larges, destinés à un homme, se trouvait son désormais inséparable Paquillo. Le mousse ne parvenait pas encore à croire que ses ambitions avaient été aussi facilement réalisées, oubliant la faim et les angoisses passées jusqu'au moment où le grand Diego García, sur l'insistance de Rodrigo, son parrain et futur maître, lui accorda la faveur de le prendre à bord. La satisfaction l'émouvait, lui

oppressant la poitrine presque au point de l'empêcher de respirer, pendant que ses jambes se balançaient de contentement et que ses bras s'agitaient involontairement comme des ailes de moulin saluant encore la foule déjà invisible. Lui aussi partait à la conquête de la Toison d'or et il reviendrait de ce voyage, devenu au moins un seigneur ! Ne racontait-on pas que Colomb (**N.d.T.**) était presque un mendiant lorsqu'il alla demander du pain au couvent de la Rábida ? Et, malgré cela, n'avait-il pas réussi à devenir *amiral de la mer océane*, vice-roi, quasi l'égal de Son Altesse en personne ? Il avait dû beaucoup souffrir, c'est vrai, mais les maux s'oublient si l'on est richement récompensé, car on n'a rien sans peine ...

Paquillo était plongé dans ces rêves lorsque Rodrigo attira son attention sur la manoeuvre : la caravelle, qui naviguait en tête, virait gaillardement au coude du fleuve, découvrant par la proue et à courte distance la ville de Gelves, avec ses petites maisons qui ressemblaient à des points blancs sous la réverbération du soleil. Cela faisait près de deux heures qu'ils avaient quitté Séville. Une heure plus tard, ils passèrent en face de Coria del Río (**N.d.T.**) et du petit village de Puebla, qui se situe à côté. Un peu plus loin, ils naviguèrent lentement entre des marécages inondés par les eaux de la mer, couverts par intervalles de saules touffus, dont le vert tendre contrastait çà et là avec

la couleur sombre des jardins maraîchers dans le sable, dont les légumes d'automne mûrissaient sous le soleil, encore ardent.

Le soir tombait déjà lorsqu'ils arrivèrent à Sanlúcar de Barrameda et ils jetèrent l'ancre dans le mouillage de Bonanza, qui se trouve à une lieue de la *barre*. On aurait dit que tous les habitants de la riante ville, entourée de beaux bois de pins, les attendaient sur le rivage depuis que les navires étaient en vue. Et, parmi ces braves gens, il ne manquait, certes pas, de parasites et de vagabonds attirés et fixés là parce qu'ils y trouvaient leur compte grâce au grand mouvement qu'engendraient dans le port le commerce continu avec Séville et la présence fréquente des flottes qui se rendaient aux Indes ou en revenaient. Solís, craignant davantage les ripailles que les désertions préméditées, ordonna que l'on ne débarquât personne, à part les hommes que lui-même envoyait en mission à terre. Mais les navires ne tardèrent pas à être entourés de petites embarcations et toute cette population de marins put bavarder en criant avec ceux qui partaient, produisant un discordant et continu brouhaha qui ne commença à décroître que fort avant dans la nuit. Et, même s'il n'y en eut plus autant, nombreux furent encore ceux qui vinrent de la côte aux navires jusqu'à l'aube.

### Notes du traducteur (N.d.T.).

TORIBIO MEDINA, José ; **Juan Díaz de Solís. Estudio histórico** ; Santiago de Chile, impreso en casa del autor ; 1897, CCCLII + 252 p. (segundo libro : documentos y bibliografía)

<http://booksnow1.scholarsportal.info/ebooks/oca9/32/juandazdesol00medi/juandazdesol00medi.pdf>

Ouvrage de références : PARDESSUS, Jean-Marie ; **Collection de lois maritimes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle** ; Paris, Imprimerie royale ; 1845, tome sixième, 672 pages. (Table chronologique de tous les documents dont les textes sont contenus dans cette collection : pages 629-638. Table alphabétique des matières des **6** volumes : pages 639-671) :

<https://play.google.com/store/books/details?id=ZqJLAAAAYAAJ&rdid=book-ZqJLAAAAYAAJ&rdot=1>

Voir, en particulier, chapitre XXXIV, « *Droit maritime des provinces méridionales et occidentales de l'Espagne, situées sur l'océan* », pages 1-300 (**N.B. : textes bilingues**).

Nous y avons puisé les traductions de *contador* (répartiteur), *escribano* (notaire, écrivain) et *factor* (chargé de factorerie).

Ci-dessous, des extraits concernant leurs tâches et obligations.

## Concernant le contador (3<sup>ème</sup> paragraphe) :

168

CHAPITRE XXXIV.

dan logar que sea cargador, podria ser que no mirase tan enteramente por lo que toca a los cargadores, e tambien muchas bezes el tal segurador es contador, porque como ha de pagar la tal aberia, no agaña de dar fin al negocio sino con dificultad e muchos ruegos; por ende cerca de lo susodicho,

Hordenamos e mandamos que de aqui adelante todas las bezes que ante los señores prior e consules pidieren cargadores aseguradores qualesquiera aberia gruesa o comun, que porque en el nombramiento de los contadores aya ygualdad y en el contar brevedad, que los señores prior e consules nombren entre las dichas partes dos contadores personas de la dicha vniuersidad, que sean habiles e suficientes, segund la calidad del caso que se ofresciere, con tanto que sea el vno de los seguradores qual a los señores prior e consules pluguiere escojer, y el otro sea qualquier persona que quisiere el cargador, porque en esto aya ygualdad y que los tales quenten las tales aberias, como es costumbre, y la tal quenta presenten ante los señores prior e consules, e sus mercedes lo besiten e rebean como tienen de buena costumbre, e determinen e sentencien lo que hallaren por justicia: e que los tales contadores sean obligados de aceptar el dicho nombramiento, e contar las tales aberias dentro del termino que los señores juezes le fuere asignado, sopena de dos mill maravedis a cada vno dellos para las costas de la dicha vniuersidad, demas de las otras penas que por los dichos señores prior e consules les fueren puestas, los quales, si fueren ynobedientes, executen en sus bienes, porque como esto de aberias subçede comunmente muchas beçes, conbiene que todos ayuden e se reparta el trabajo; e mandamos que ninguno ni alguno de las partes, cargadores ni seguradores, puedan recusar a los tales contadores que fueren nombrados, so la dicha

cerne les chargeurs; attendu enfin que l'assureur règle souvent lui-même les comptes, et qu'ayant à payer l'avarie il ne se presse pas de conclure l'affaire, mais qu'au contraire il résiste aux prières et oppose des difficultés; par ces motifs, et à l'égard de tout ce que dessus:

Mandons et ordonnons qu'à l'avenir, et toutes les fois que les chargeurs réclameront contre les assureurs, par-devant les prier et consuls, des avaries grosses ou communes, il y ait égalité quant à la nomination des personnes chargées de les régler, et que le tout s'exécute dans le moindre délai possible; que les prier et consuls choisissent parmi les parties deux personnes, membres de la corporation, ayant les capacités requises pour la circonstance qui se présentera, pourvu toutefois que, pour établir une parfaite égalité, l'une d'elles ayant la qualité d'assureur soit en tout à la convenance des prier et consuls, et que l'autre soit une personne quelconque du gré des chargeurs: ces deux personnes régleront les avaries ainsi qu'il est d'usage, et en présenteront le compte aux prier et consuls, qui l'examineront et reviseront comme ils sont dans l'habitude de le faire, et détermineront et décideront ensuite ce qui leur paroîtra juste.

Lesdites personnes seront tenues d'accepter leur nomination, et de régler les avaries dans le délai qui leur sera assigné par les juges, sous peine de deux mille maravedis d'amende pour chacune d'elles au profit de la corporation; et cela indépendamment des autres peines qui leur seroient imposées par les prier et consuls, et dont l'exécution, en cas de désobéissance, sera poursuivie sur leurs biens; car, comme ce qui concerne les avaries arrive journellement, il importe que tout le monde contribue à ce travail et s'en répartisse le fardeau.

Mandons aussi qu'aucune des parties, soit chargeur ou assureur, ne pourra récuser les commissaires ainsi nommés; mais que les prier et consuls seuls, si telles étoient leur

## Concernant l'escribano (3<sup>ème</sup> paragraphe) :

44

CHAPITRE XXXIV.

nidos con todos los aparejamientos que les son meester, asi como de velas, et de mastes, et de antenas, et de áncoras, et de rimos, et de cuerdas et de todas las otras cosas que pertenescen á los navios segunt que conviene et ha meester cada uno dellos. Et aun demas desto deben llevar consigo tales homes que sean sabidores para ayudarlos á guiar, et á enderezar et á gobernar los navios, de manera que si gelo non embargase tempestat ó tormenta de la mar, que puedan ir enderezadamente á aquellos puertos á logares do han voluntad de ir, et que por culpa de los que han de gobernar et de guiar los navios, non cayan en peligro los mercadores nin los otros homes que los logaron de perderse ellos nin sus cosas. Otrosi decimos que deben llevar consigo un escribano que sepa bien escrebir et leer, et este atal debe escrebir en un quaderno todas las cosas que cada uno metiere en los navios, quantas son et de qué natura; et este quaderno atal ha tan grant fuerza sobre todas las cosas que son escritas en él, que debe seer creido tan bien como carta ó otra escriptura que fuese fecha por mano de escribano público. Otrosi tenidos son de bastecer los navios de armas, et de vizcocho, et de agua dulce et de las otras cosas que hobieren meester para su vianda ellos et sus marineros, et deben apercebir á los mercadores et á los otros homes que hobieren de llevar en los navios que fagan eso mesmo, de manera que lieven agua et vianda la que les fuere meester, et aun armas aquellos que las podieren haber por empararse de los cursarios et de los otros enemigos, si meester fuere.

(1) Les définitions et les règles contenues dans cette loi et la suivante doivent être d'autant mieux remarquées qu'elles n'ont point été empruntées du droit romain. Le peu de perfection de la navigation n'avoit pas encore mis dans la nécessité de prévoir tant de détails. Elles constatent des usages conformes à l'équité et aux besoins de la navigation, et qui très-évidemment formoient le droit commun des peuples navigateurs au XIII<sup>e</sup> siècle.

antennes, ancres, rames et tous autres objets relatifs aux navires, selon qu'il convient à chacun.

En outre ils doivent enmener avec eux des hommes qui soient en état de les aider à manoeuvrer, conduire et diriger le navire, de manière que, s'ils n'en sont pas empêchés par quelque tempête ou tourmente, ils puissent aller directement aux ports ou lieux où ils ont l'intention d'arriver, et que la faute de ceux qui doivent conduire le navire n'expose pas les marchands et autres affréteurs au danger de se perdre eux ou leurs biens.

Nous disons aussi qu'ils doivent embarquer avec eux un écrivain qui sache bien écrire et lire; cet écrivain inscrira sur un registre toutes les choses que chacun aura et mettra dans le navire, leur quantité et leur nature. Ce registre fera foi de tout ce qui y sera écrit, comme le feroit un acte dressé par un écrivain public.

En outre, ils sont tenus de fournir le navire d'armes, de biscuit, d'eau douce et de toutes les choses dont ils auront besoin, eux et leurs hommes de mer : ils doivent avertir les marchands et les autres hommes qu'ils prendront à bord d'en faire autant, de façon qu'ils apportent l'eau et les vivres qui leur seront nécessaires, et même des armes pour ceux qui en peuvent avoir et porter, afin de se défendre contre les corsaires et autres ennemis, si besoin est (1).

## Concernant le *factor* (2<sup>ème</sup> paragraphe) :

198

CHAPITRE XXXIV.

pagar del tal daño que recibieren las dichas mercaderias, del dia e hora que la dicha perdida, ó daño nos fuere notificado á todos nosotros, ó á la mayor parte, ó á los que pudieremos ser avidos, dentro de quatro meses primeros siguientes, llanamente, sin pleito, ni debate alguno, e sin que seamos oidos, sino que ante todas cosas hayamos de desembolsar las dichas cantidades que tuvieremos firmados, ó la parte que tuvieremos firmado que nos cupiere de el dicho daño, en vos el dicho fulano, ó en vuestra voz, con que ante todas cosas nos deis fianças, legas, llanas, y abonadas, mercaderes, vezinos desta dicha villa de Bilbao, conforme á las ordenanças del juzgado de la vniversidad de los mercaderes, y capitanes de naos desta dicha villa, para que estareis á derecho, y pagareis lo juzgado por los dichos fiel e consules de la dicha vniversidad, á cuyo juzgado, y ordenanças, nos sometemos : y otrosi, dezimos que somos contentos, si, mediante el dicho viage, la dicha nao se perdiere, ó huviere algun daño en las dichas mercaderias, y fuere necessario de poner mano en la salvacion de las dichas mercaderias, ó beneficiarlas, que damos poder á vos el dicho fulano, assegurado, ó á vuestra voz, ó á vuestros factores, ó al maestre, y mandadores de la dicha nao, para que puedan poner mano en la salvacion de las dichas mercaderias, y beneficiarlas, sin que seais obligados á nos notificar, ni tomar nuestro poder para ello, y las costas que en la dicha salvacion, y beneficio de las dichas mercaderias se hizieren, prometemos, e nos obligamos de los dar, e pagar allende del principal, aunque no se salbe ninguna cosa; y el dicho riesgo tomamos, y corremos, y os assegura-

perte ou ledit dommage nous aura été notifié à tous ou à la majeure partie d'entre nous, ou à ceux d'entre nous qu'on pourra trouver dans les quatre mois qui suivront immédiatement, purement et simplement, sans procès ni débat, et sans que nous produisions aucune défense, reconnoissant qu'avant toutes choses nous devons déboursier lesdites quantités que nous aurons souscrites, ou la partie que nous aurons souscrite et qui nous concernera dans ladite perte, à vous, *un tel*, ou à votre porteur de pouvoir, à condition qu'avant toutes choses vous donniez caution laïque, roturière et suffisante (1), en la personne de marchands habitant ladite ville de Bilbao, conformément aux ordonnances du tribunal de la communauté des marchands et capitaines de navire de ladite ville, à l'effet de quoi vous comparoîtrez en justice et payerez ce qui aura été jugé par lesdits prieur (2) et consuls de ladite communauté, au tribunal et aux ordonnances de laquelle nous nous soumettons ;

« Et en outre nous disons que, dans le cas où durant ce voyage le navire se perdrait ou éprouveroit quelque dommage dans lesdites marchandises, et où il seroit nécessaire de procéder à leur sauvetage ou de les céder à perte, nous consentons à donner pouvoir à vous, *un tel*, assuré, ou à votre fondé de procuration, ou à vos facteurs, ou aux capitaine ou préposés dudit navire, pour qu'ils puissent procéder au sauvetage desdites marchandises et les vendre à perte, sans qu'il y ait obligation de nous faire des notifications ni de prendre notre autorisation pour cela ; et les frais qui seront faits pour le sauvetage ou la vente desdites marchandises, nous promettons et nous nous obligeons de les donner et payer en sus du principal, encore bien que rien ne fût sauvé ; et nous prenons, courons et vous assurons ledit risque, comme il vient d'être dit, conformément aux ordonnances du tribunal de ladite communauté ; et pour observer, accomplir et payer tout ce

(1) Les nobles et les ecclésiastiques ayant des privilèges de juridiction qui auroient fait obstacle à ce qu'on pût agir contre eux commercialement, l'usage s'introduisit de ne pas les admettre à être cautions pour des commerçans.

(2) M. Pellat a cru pouvoir sans inconvéniens traduire ainsi le mot *fiel*, qui littéralement signifie *loyal*. Les rédactions postérieures de l'ordonnance de Bilbao portent les mots *prieur y consules*.

Christophe COLOMB par Fred FUNCKEN :

<http://www.idesetautres.be/upload/19560530%20COLOMB%20FUNCKEN.zip>

Illustration des caravelles par Fred FUNCKEN in  
« *L'Histoire du monde : la course aux épices* » (in  
**TINTIN** N°29, 16071958)

<http://www.idesetautres.be/upload/HISTOIRE%20MONDE%20SCHOONJANS%20FUNCKEN%20144.zip>

Jean TORTON a, lui aussi, dessiné une biographie  
de Christophe COLOMB : « *Le rêve doré de  
Christophe Colomb* » (in **TINTIN** N°41, 1981).

<http://bdoubliees.com/tintinbelge/auteurs5/torton.htm>

Afin d'avoir une idée du parcours des caravelles de Séville jusqu'à la mer (copyright Michelin) :

Rappelons que **Bob De Moor** (1925-1992) était un dessinateur de la mer et, notamment, de caravelles dans « **Cori, le moussaillon** », série de 5 BD se déroulant au 16<sup>ème</sup> siècle. Afin de lui rendre hommage, nous ne pouvons omettre son talent, extrayant du tome 2 de « *L'invincible Armada* » (« *Le dragon des mers* », page 6) les vignettes suivantes (copyright **BD Must**, 2013), illustrant, entre autres, la manœuvre du cabestan \*. (Si ce roman avait été traduit de son vivant, peut-être nous aurait-il fait l'honneur de l'adapter en BD. Nous l'avions rencontré (il habitait près de notre Centre d'expression et de créativité) et il nous avait fourni une illustration inédite pour « **Ides ... et autres** » N°4 (IEA04) : <http://www.idesetautres.be/?p=divers&mod=showPicture&id=1257686604cQLi.jpg>)

*Intégrale* « **Cori, le moussaillon** »  
[www.bdmust.be](http://www.bdmust.be)